

ARDILLIÈRES

Mobilisés pour le bien-être des enfants

La deuxième édition du Salon bien-être dédié aux enfants a eu lieu dimanche. « C'est parti d'une idée entre quatre copines devant les grilles de l'école, explique Anita Djimli, la présidente de l'association Bien Être à Ardillières. Le succès du premier salon était tel qu'exposants et parents nous sollicitaient pour un deuxième. L'association s'est donc créée et le projet a vu le jour une nouvelle fois. »

Un salon bien être réservé aux enfants, c'est aussi des ateliers qui leur sont dédiés, notamment autour du point de croix : « J'aime bien ce salon car je découvre des choses que je ne connais pas, explique Martin, un des jeunes participants, accompagné de sa maman. Et puis, j'ai fait de la poterie et du point de croix parce que ça me détend. »

100 % gratuit

Les associations de la commune étaient présentes en ce jour, mais aussi divers intervenants. Le Brain Gym, une technique participant à l'amélioration des performances scolaires et sportives ainsi qu'au maintien des capacités des personnes âgées, a notamment été présenté par Josiane Giacalone. Nathalie Martinand, praticienne en thérapies



Le point de croix détend les enfants, mais pas uniquement. PHA G.

énergétiques et communication animale, étaient également au salon : « La communication animale suffit parfois à résoudre certains petits soucis domestiques dans la vie quotidienne entre un animal et vous. »

Ce salon, dédié aux 3-12 ans et leurs parents, a en plus la particularité d'être totalement gratuit, que ce soit pour les exposants ou les participants, y compris les ateliers proposés tout au long de la journée. « On demande juste de faire un gâteau, histoire de les vendre pour couvrir les

frais », continue Anita Djimli. Il n'existe pas de tel salon sur l'ancienne région Poitou-Charentes.

À 17 heures, les enfants ont participé à un lâcher de ballon, avec un message de chacun. « On espère avoir des retours de nos messages ! » Ce salon va donc s'inscrire dans la durée et devrait aujourd'hui s'inscrire aux calendriers des manifestations de la commune. Et les enfants, premiers bénéficiaires de cette manifestation, ne vont pas s'en plaindre.

Aurore Guillard